



# ARRÊTÉ MUNICIPAL

## DE POLICE DE CIRCULATION

Le Maire,

Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les arrêtés formant le règlement général de la police de la commune,

Considérant la demande du 27 octobre 2022 de la société AXIONE pour la réalisation de tirage et raccordement de fibre optique dans chambres Télécom existantes sur la route Départementale 777 en direction de Janzé prévu du lundi 7 novembre 2022 au samedi 7 janvier 2023,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

Considérant l'intérêt général,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Du 7 novembre 2022 au 7 janvier 2023, la route départementale en agglomération en direction de Janzé sera susceptible d'un rétrécissement de chaussée par légers empiètements sur les bas-côtés au droit des travaux de chantier mobile au lieu-dit « Le Point du Jour », Rue de Chateaubriand, Rue Nominoë, au lieu-dit « Bel Air »

**Article 2 :** La circulation piétonne sur les trottoirs et bas-côté pourra être temporairement modifiée au droit des travaux

**Article 3 :** Une circulation alternée pourra être temporairement mise en place de façon manuelle

**Article 5 :** La pose, le maintien et le retrait de la signalisation spécifique au chantier seront effectués par l'entreprise AXIONE

**Article 6 :** Monsieur le Commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 28 octobre 2022

Madame le Maire,

Christine ROGER





# Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : AXIONE Représenté par : GARNIER Fabien  
Adresse Numéro : 1 Extension : ..... Nom de la voie : RUE JULES VERNE  
Code postal 4 4 4 0 0 Localité : REZE Pays : FRANCE  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : fa.garnier.ext @ axione.fr

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : ..... @ .....

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° 777 Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue de Chateaubriand / Le Point du Jour / Rue Nominé  
Bel air  
Code postal 3 5 3 2 0 Localité : Le Sel-de-Bretagne

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : Tirage et raccordement fibre optique dans chambre télécom déjà existantes , pas de GC , léger empiètement possible , chantier mobile  
Date prévue de début des travaux : 0 7 1 1 2 0 2 2 Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 6 0

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 6 0 Date de début de réglementation 0 7 1 1 2 0 2 2  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue 0 4  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....



**Lien 39\_03**

Demande AC Mairie LE SEL DE BRETAGNE

**Légende**  
● Chambres telecoms

